



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Verallia annonce le succès de son offre d'actionnariat salarié 2020

La Défense, le 25 juin 2020

Verallia annonce le succès de sa cinquième offre d'actionnariat salarié. Cette opération, ouverte du 4 au 18 mai 2020 dans 8 pays, visait à offrir aux collaborateurs de Verallia une nouvelle opportunité de devenir actionnaires de leur entreprise à des conditions qui leur sont réservées (décote usuelle et grille d'abondement favorable aux petites contributions), et de s'associer ainsi au développement et à la performance du Groupe à long terme.

Ce sont ainsi près de 3 300 salariés (soit 42 % des personnes éligibles dans le monde), qui ont participé à l'offre à un prix de souscription unitaire de 18,87 euros*. En France, l'opération a remporté une forte adhésion, avec une souscription de près de 77 % des salariés éligibles. L'investissement total des salariés du Groupe (incluant l'abondement de l'entreprise) s'élève à 20 096 531 euros.

Le 25 juin 2020, à l'issue de cette opération qui a été sursouscrite, 1 064 999 actions ordinaires nouvelles, représentant 0,9 % du capital social et des droits de vote, ont été émises par Verallia**.

Les salariés actionnaires détiennent donc désormais, en direct et par l'intermédiaire du FCPE Verallia, 3,4 % du capital de Verallia dans le cadre des offres réservées aux salariés.

Cette cinquième opération proposée aux salariés, la première depuis l'entrée en bourse de Verallia en octobre 2019, permet à l'entreprise de porter son taux de salariés actionnaires à environ 37 %.

« Je suis fier du succès de cette augmentation de capital réservée aux collaborateurs du Groupe. Cet excellent niveau de participation est un message fort d'adhésion des salariés actionnaires au modèle et à la stratégie du Groupe et s'inscrit dans notre politique volontariste d'actionnariat salarié menée depuis plusieurs années », a déclaré Michel Giannuzzi, Président-directeur général de Verallia.

* Soit une décote d'environ 20 % par rapport à la moyenne des cours de l'action Verallia sur le marché réglementé d'Euronext Paris sur les vingt séances de bourse précédant le 30 avril 2020.

**Augmentation de capital en nominal d'un montant total de 3 599 696,62 euros, le montant de la prime d'émission s'élevant à 16 496 834,51 euros. Le capital social de Verallia SA s'élève donc désormais à 403 771 220,58 euros et est composé de 119 458 941 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 3,38 euros. Les actions nouvelles portent jouissance immédiate, disposent des mêmes droits et obligations que les actions déjà émises et donnent droit à toute distribution décidée à compter de leur date d'émission.

À propos de Verallia - Verallia est le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, et offre des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement.

Le Groupe a réalisé 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, avec une production de 16 milliards de bouteilles et pots en verre. Verallia emploie environ 10 000 collaborateurs et dispose de 32 usines verrières dans 11 pays.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable. Pour plus d'informations : www.verallia.com

Contacts presse

Verallia - Marie Segondat - marie.segondat@verallia.com

Brunswick - Benoit Grange, Hugues Boëton - verallia@brunswickgroup.com - +33 1 53 96 83 83

Contact Relations Investisseurs Verallia

Alexandra Baubigeat Boucheron - alexandra.baubigeat-boucheron@verallia.com